

FRAIS INSCRIPTION EN CONSCIENCE

Nous mettons en place cette année un **tarif solidaire et en conscience** pour les frais de scolarité pour répondre aux besoins financiers et humains de l'école et garantir un accès équitable à tous tout en respectant les valeurs de chacun. Dans les Calandretas, nous croyons fermement que l'accès à une école de qualité ne devrait pas être limité par des considérations économiques.

Pourquoi ce tarif : malheureusement les subventions se réduisent chaque année et les aides de l'état aussi, notamment les contrats aidés qui en ce début 2025 ne sont pas reconduits dans le département des Hautes Alpes (nous espérons un changement en cours d'année nous permettant plus de latitude financière). Nous devons donc assumer seul: les salaires des ASEM, les suivis médicaux, l'entretien de l'école, les frais réguliers (eau, électricité, chauffage, téléphonie, internet...), ...

Les frais d'inscription actuels ne nous permettent plus de garantir un fonctionnement idéal (exemple: trois ASEM en CDI permettant un temps de cantine agréable aux enfants et peu de remplacements par les parents en cas d'absence d'une d'entre elles, maintenir la garderie matin et soir et un entretien suffisant des locaux), et nous ne souhaitons pas augmenter les frais d'inscription pour tous générant un tri par l'argent.

Le tarif en conscience repose sur le principe **de la libre contribution** (avec un minimum). Nous croyons que chaque personne est capable d'évaluer sa situation et de choisir le montant qu'elle souhaite payer pour bénéficier de la Calandreta. Ce système permet à chacun de participer selon ses moyens, tout en soutenant notre démarche et nos activités.

Nous vous invitons à réfléchir à ce que vous pouvez apporter, en toute liberté.

Pour vous aider:

Notre calcul Recettes / dépenses, nous permet d'estimer **le coût d'un enfant de PS à CM2 à 750€/an cette année** (une fois déduit dotations mairie, 5000€ picsou, subvention, ...). Les frais actuels sont de 450€. Le coût d'un enfant de TPS est de l'ordre de 980€/an cette année et les frais actuels sont de 680€ pour les TPS (pas de dotation mairie avant la petite section et besoin plus important d'ASEM).

Concrètement, en septembre 2025, nous vous proposons:

Pour une inscription de la petite section au CM2, le coût est d'**au minimum 450€** et si possible un don (déductible à 60% des impôts) avec un autre chèque de la somme qui vous semble être en accord avec vos possibilités et votre conscience éveillée des coûts de fonctionnement de l'école. Pour les TPS, le coût minimum **680€** (idem tarifs actuels).



Idées : Ces dons peuvent aussi venir de **la famille (surtout ceux imposables)**, ... qui souhaitent soutenir le principe de l'école associative et surtout qui perçoivent chaque jour les bienfaits sur nos enfants d'apprendre et vivre ensemble à la Calandreta Gapiana.